



Les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions métropolitaines et leur évolution. Chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les quelques éléments de conjoncture et de présentation sont principalement issus de publications des directions régionales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines à partir de données de l'Insee.

Les valeurs indiquées dans ces tableaux sont celles de 2018 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique - Caritas France repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un tableau général rapprochant les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2013 et 2018¹, et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions.

DÉFINITIONS

Ménage : un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Niveau de vie ou revenu par unité de consommation (UC) : dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 UC chacun, et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC chacun. On divise le revenu du ménage par la somme des UC le composant. Cela correspond au niveau de vie du ménage. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Un individu ne correspond pas à une unité afin que soient prises en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages.

1. Nous prenons une période de cinq ans afin de faire ressortir les évolutions.



OCCITANIE

DONNÉES GÉNÉRALES	Occitanie	France métropolitaine
Population au 1.1.2018, en milliers*	5 868	67 187
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2018	10,3 %	8,5 %
Part d'étrangers dans la population (2015)	5,7 %	6,7 %
Densité du parc social** (2018)	49,2	74,5
Niveau de vie mensuel médian (2015)	1 659 €	1 710 €
Taux de pauvreté à 60 % (2015)	16,9 %	14,0 %
DONNÉES SECOURS CATHOLIQUE 2018	Occitanie	
Situations rencontrées	60 238	
Bénévoles (2018)	5 892	
Situations analysées	5 391	

* Chiffres provisoires
 ** Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants au 1.1.2016

CONJONCTURE¹

1. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4162175>

L'Occitanie est la quatrième région la plus peuplée de France, avec près de 6 millions d'habitants en 2017, et la deuxième la plus touchée par le chômage : 10,3 % de la population active, contre 10 % au niveau national. Plus d'un million de personnes sont en précarité financière, et 22 % des moins de 65 ans.

Le niveau de vie médian de la population est l'un des plus faibles de la métropole et les inégalités en matière de niveau de vie sont importantes. Les quatre départements littoraux (Aude, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales) et l'Ariège sont les plus fortement touchés par la pauvreté et par le chômage, alors que la Haute-Garonne se distingue par un niveau de vie relativement élevé. En Occitanie, 27 % des jeunes de moins de 30 ans sont pauvres.

Les quatre départements littoraux ont les taux de chômage les plus élevés de l'ensemble des départements métropolitains. Ce sont les jeunes de moins de 25 ans qui sont le plus affectés, avec 30 % de chômage dans cette catégorie, contre 24 % au niveau national. La progression du chômage des jeunes de 15 à 24 ans est particulièrement sensible dans les Pyrénées-Orientales et dans certains départements ruraux (Ariège, Aude et Gers).

Avec 7 % des admissions au séjour délivrées, la région est la 4^e de France en nombre d'attributions de premiers titres de séjour. L'année 2018 a été marquée par une augmentation du nombre de demandeurs d'asile à Toulouse et à Montauban (+39 %), soit 4 981 personnes (4 198 à Toulouse, 783 à Montauban), dont 1 324 enfants².

2. Sources Forum réfugiés.

SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

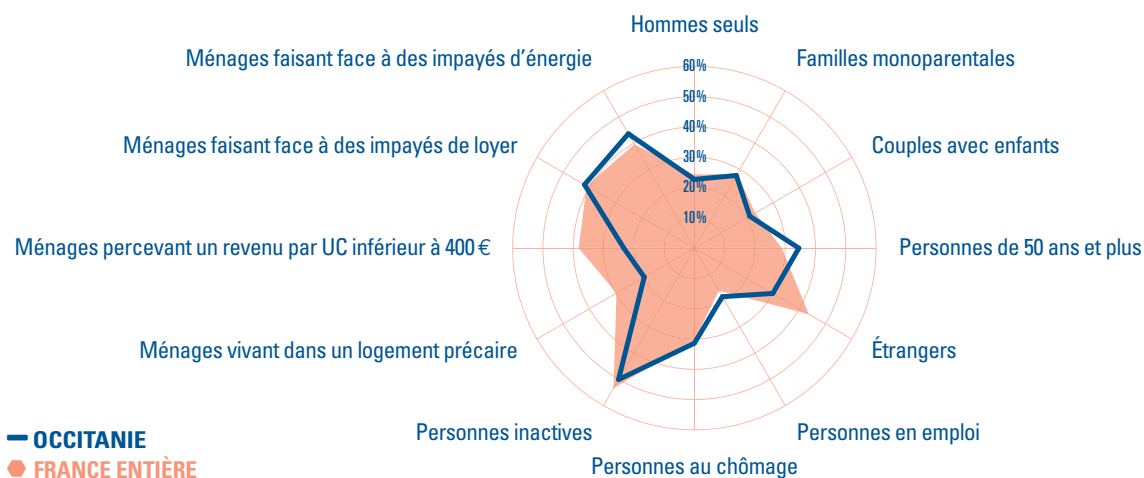
Parmi les personnes rencontrées en 2018, 71 % venaient pour la première fois au Secours Catholique. La plupart d'entre elles viennent de grands pôles urbains, soit 66 %, contre 74 % au niveau national. Elles sont deux fois plus nombreuses à venir de moyens et petits pôles urbains, respectivement 7 % et 12 %, contre 3 % et 5 % à l'échelle nationale, et de communes isolées : 5 %, contre 3 % en France métropolitaine.

Plus d'un quart des personnes accueillies demandent un soutien pour payer leur loyer ou leurs factures d'énergie, c'est plus qu'ailleurs en France. Les demandes de microcrédits sont plus importantes que dans les autres régions : 3,6 %, contre 0,8 % au niveau national.

La part des personnes de plus de 50 ans est plus élevée qu'ailleurs, ainsi que celle des personnes retraitées. Le revenu mensuel moyen des personnes accueillies en Occitanie est plus élevé que la moyenne nationale, alors que la proportion de personnes vivant avec moins de 400 €/mois y est inférieure.

C'est en Occitanie que la proportion de personnes étrangères rencontrées est la plus faible : 30 %, contre 44 % au niveau national. Celles-ci sont en majorité originaires du Maghreb, et la part de celles venant d'Europe de l'Est et d'Afrique subsaharienne est plus faible qu'à l'échelle nationale. Parmi les personnes étrangères

OCCITANIE



Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique. **Note de lecture :** la région Occitanie compte 29,9 % d'étrangers, contre 43,6 % pour la France entière.

accueillies, presque la moitié sont en situation administrative stable (contre seulement 37 % au niveau national). Davantage de personnes étrangères parlent le français, et elles résident en France depuis plus longtemps (huit ans en moyenne).

EXEMPLES D' ACTIONS MENÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

Accueillir : Tous les lieux de permanence du Secours Catholique et toutes les activités proposées sont ouverts à tous. Mais les personnes étrangères étant particulièrement exposées à la précarité du fait de leur vulnérabilité administrative, la région Occitanie a créé en janvier 2018 un poste de chargée de projets migrants, accès aux droits et plaidoyer.

Protéger : Une part importante des personnes étrangères accueillies n'ont droit ni au travail ni aux prestations sociales. Outre des aides alimentaires, des aides financières sont accordées pour les déplacements à la préfecture ou jusqu'à l'Ofpra et la CNDA (en région parisienne), et pour l'accès à un titre de séjour (timbres fiscaux). Plus de la moitié des délégations de la région sont investies dans des démarches d'hébergement citoyen. Par ailleurs, un accompagnement spécifique des mineurs non accompagnés s'est mis en place dans l'Aveyron. Des ateliers d'apprentissage du français sont proposés dans les huit délégations, ainsi qu'un accompagnement scolaire qui touche plus particulièrement les enfants étrangers. Les personnes étrangères deviennent bénévoles au Secours Catholique. Certaines assurent des missions de traduction pour leurs compatriotes. Les plus jeunes participent aux activités des Young Caritas à Toulouse. Des ateliers et groupes de parole sont proposés à Montpellier, Alès et Toulouse.

Mener des plaidoyers : Les équipes régionales ont mené un plaidoyer auprès des députés de la région dans le cadre du débat au Parlement sur la loi Asile-Immigration adoptée en septembre 2018, et à propos du montant des timbres fiscaux (jusqu'à 600€ !) que doivent payer les personnes étrangères lorsqu'elles accèdent à un titre de séjour ou qu'elles le renouvellent.

Intégrer : Les équipes des délégations de la région ont participé aux collectifs constitués dans le cadre des États généraux des migrations en vue de recenser les situations de détresse vécues par les personnes étrangères en France et proposer des recommandations. Elles ont mis en place des actions de sensibilisation, notamment à l'occasion du Festival des solidarités (Gers, Aveyron), de la Journée mondiale des migrants et des réfugiés de l'ONU et de la Journée mondiale de la paix, célébrée par le pape François, en janvier.

OCCITANIE	Occitanie		France		
	2013	2018	2013	2018	
PRINCIPALES DEMANDES D'AIDE (1)	Écoute, accueil, conseil	58,5 %	55,4 %	57,0 %	61,2 %
	Alimentation	61,1 %	45,5 %	55,2 %	51,5 %
	Loyer, factures d'énergie, d'eau	18,6 %	26,1 %	20,1 %	17,3 %
	Mobilité (voiture, transport)	4,2 %	6,4 %	5,1 %	7,4 %
TYPE DE MÉNAGE	Hommes seuls	23,1 %	22,7 %	23,9 %	24,3 %
	Femmes seules	18,7 %	22,3 %	16,6 %	18,1 %
	Couples sans enfants	6,4 %	6,2 %	6,2 %	6,1 %
	Pères seuls	4,0 %	3,6 %	3,4 %	3,6 %
	Mères seules	25,2 %	24,1 %	26,6 %	24,7 %
	Couples avec enfants	22,6 %	21,1 %	23,4 %	23,2 %
ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE	Moins de 25 ans	7,3 %	5,8 %	8,9 %	8,5 %
	25-49 ans	64,0 %	59,7 %	65,7 %	62,6 %
	50 ans et plus	28,7 %	34,5 %	25,5 %	28,9 %
PAYS/RÉGION D'ORIGINE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE	France	77,8 %	71,6 %	67,2 %	58,5 %
	Maghreb	8,8 %	11,1 %	8,2 %	9,2 %
	Afrique subsaharienne	2,8 %	3,7 %	10,4 %	14,6 %
	Union européenne	4,2 %	3,9 %	3,9 %	2,8 %
	Europe de l'Est (hors UE)	4,9 %	6,7 %	7,3 %	10,6 %
	Autre	1,4 %	3,0 %	3,0 %	4,3 %
STATUT DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE (étrangers hors UE)	Statut accordé	53,5 %	48,2 %	43,0 %	37,3 %
	Statut demandé, en attente	36,4 %	33,5 %	42,3 %	40,7 %
	Débouté, sans papiers	10,1 %	18,3 %	14,7 %	22,0 %
SITUATION DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE FACE À L'EMPLOI	CDI plein-temps	3,7 %	4,5 %	4,5 %	3,8 %
	Emplois précaires (2)	10,6 %	10,5 %	9,9 %	9,4 %
	À son compte	1,3 %	1,1 %	0,9 %	0,7 %
	Autre travail	1,3 %	1,2 %	1,4 %	1,2 %
	Formation professionnelle	1,7 %	1,2 %	1,2 %	1,1 %
	Sous-total emploi	18,6 %	18,5 %	17,9 %	16,2 %
	Chômage indemnisé ou en attente	12,5 %	11,6 %	11,9 %	11,7 %
	Chômage sans droits reconnus	24,4 %	19,8 %	26,7 %	18,7 %
	Sous-total chômage	36,9 %	31,4 %	38,6 %	30,4 %
	Étudiant	0,6 %	0,9 %	1,1 %	1,3 %
	Inaptitude santé	12,5 %	13,1 %	10,1 %	10,8 %
	Retraite, préretraite	8,5 %	9,2 %	5,5 %	6,2 %
	Au foyer	6,5 %	4,9 %	6,1 %	3,8 %
	Sans droit au travail	4,4 %	9,7 %	10,1 %	18,9 %
Autre sans emploi	12,1 %	12,3 %	10,5 %	12,5 %	
Sous-total inactivité	44,5 %	50,1 %	43,5 %	53,4 %	
TYPES DE RESSOURCES	Ni revenus du travail ni transferts	11,4 %	12,3 %	18,7 %	25,0 %
	Revenus du travail et pas de transferts	10,4 %	13,3 %	7,5 %	10,3 %
	Transferts et pas de revenus du travail	48,6 %	42,9 %	43,4 %	36,6 %
	Revenus du travail et transferts	29,6 %	31,5 %	30,4 %	28,2 %
REVENU PAR UNITÉ DE CONSOMMATION (en euros 2017)	573 €	624 €	527 €	510 €	
EXISTENCE D'IMPAYÉS	60,3 %	56,7 %	60,6 %	49,4 %	
IMPAYÉ MÉDIAN (en euros constants)	725 €	699 €	806 €	745 €	
NATURE DES IMPAYÉS	Loyer, mensualités d'accession	41,4 %	41,9 %	40,9 %	41,1 %
	Gaz, électricité, combustibles	46,8 %	43,6 %	42,5 %	39,6 %
	Eau	18,5 %	17,3 %	17,4 %	17,0 %
	Découvert bancaire	19,0 %	15,6 %	23,6 %	21,6 %
TYPE DE LOGEMENT	Logement stable (3)	82,9 %	80,9 %	75,7 %	70,3 %
	Logement précaire (4)	17,1 %	19,1 %	24,3 %	29,7 %

(1) Pourcentage de ménages formulant ce type de demande. (2) CDD, intérim, travail saisonnier, temps partiel, emplois aidés. (3) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(4) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.